

Privilège—M. McKnight

M. le Président: La députée de Hamilton-Est et le député de Yorkton-Melville peuvent poser une question chacun.

* * *

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

LA COMPOSITION DU CONTINGENT CHARGÉ DU MAINTIEN DE LA PAIX ENTRE L'IRAN ET L'IRAQ

Mme Sheila Capps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, en l'absence du ministre de la Défense nationale, je voudrais poser ma question au vice-premier ministre. Je suis sûr que tous les Canadiens prient pour la sécurité des 500 personnes envoyées en mission de maintien de la paix.

Je voudrais demander au gouvernement pourquoi le Canada, sans que les Nations Unies le lui conseille, a décidé unilatéralement de détacher un contingent dont sont exclues les femmes et les personnes d'origine juive et arabe, ce qui est contraire au code canadien des droits de la personne.

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, veuillez me permettre de répondre à cette question à titre de ministre suppléant de la Défense. Cependant, je ne puis le faire en ce moment, car je dois d'abord m'assurer de l'exactitude des faits rapportés.

Le député n'est pas sans savoir que cette mission est dangereuse et qu'elle l'est même davantage pour certains, ce qui expliquerait la décision prise par le gouvernement canadien.

Toutefois, je vérifierai les faits et m'assurerai que la députée obtienne une réponse complète.

* * *

LES AFFAIRES DU NORD

LES DÉPENSES AU CHAPITRE DE LA CONSTRUCTION ROUTIÈRE

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Il y a quelques jours, son patron a annoncé dans sa circonscription de Manicouagan, au Québec, des injections de fonds de quelque 288 millions de dollars. En outre, au cours de l'élection partielle de Lac-Saint-Jean, il a promis de 40 à 50 millions de dollars environ pour construire une route reliant le Lac-Saint-Jean à la Baie James.

Au nom de l'équité régionale, je voudrais que le vice-premier ministre me dise pourquoi le ministère des Affaires indiennes et du Nord a réduit de 25 millions de dollars ses dépenses au chapitre de la construction routière dans le Nord au cours des trois dernières années et pourquoi il a réduit d'environ 13 millions les crédits devant être consacrés à la route de l'Alaska entre 1983 et 1987. Au nom de l'équité régionale, comment explique-t-on cela?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, je ne peux que déduire des critiques du Nouveau parti démocratique qu'il

s'oppose à l'assainissement du Saint-Laurent, étant donné que, sur la somme mentionnée par le député, 110 millions doivent être consacrés à cette initiative.

Si les députés néo-démocrates estiment que le gouvernement ne devrait pas financer l'assainissement du Saint-Laurent, qu'ils le disent. Si les députés néo-démocrates pensent également que nous ne devrions pas mettre sur pied des programmes de développement régional dans des régions affligées par un taux de chômage élevé, qu'ils le disent également, car c'est précisément ce que nous faisons.

Nous nous attaquons au problème du chômage dans certaines régions du pays où le taux de chômage est extrêmement élevé. Nous nous attaquons au problème de la pollution également. Le gouvernement actuel est celui qui a fait le plus pour l'environnement dans toute l'histoire du Canada. Si certains députés ne sont pas d'accord avec cette démarche, qu'ils le disent.

* * *

VACANCE DE SIÈGE

EGMONT—DÉMISSION DE M. GEORGE HENDERSON

M. le Président: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu avis d'une vacance survenue à la Chambre; il s'agit du siège de M. George R. Henderson, député de la circonscription d'Egmont qui a démissionné. J'ai donc transmis mon mandat au directeur général des élections afin de l'autoriser à émettre un nouveau bref d'élection pour cette circonscription.

L'honorable ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a la parole pour soulever la question de privilège.

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

LE COMMUNIQUÉ DU MINISTRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN

L'hon. Bill McKnight (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest): Monsieur le Président, je soulève la question de privilège au sujet d'une affaire pour laquelle le député de Skeena (M. Fulton) a soulevé la question de privilège vendredi dernier, en mon absence. Le député de Skeena a alors laissé entendre qu'un communiqué publié par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien n'était pas exact. D'après lui, ce communiqué pouvait laisser croire que le projet de loi avait déjà été adopté.

Je tiens à attirer votre attention, monsieur le Président, sur les discussions qui ont eu lieu au comité permanent en mars, mai et juin et dont le compte rendu dans le *hansard* m'a convaincu que tous les partis appuyaient une modification de la clause de décès.